

**1. Cette partie doit être remplie par le demandeur. VEUILLEZ ÉCRIRE LISIBLEMENT**

Des formats accessibles et des aides à la communication sont disponibles sur demande. Pour obtenir de l'aide pour remplir ce formulaire, veuillez appeler au 613-741-4390.

Nom : \_\_\_\_\_  
**Prénom** **Nom de famille**

*Si vous avez déjà une carte Presto enregistrée à votre nom, veuillez en fournir le n° :*

Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_  
**Jour Mois Année** **Carte Presto : 312401**

Adresse : \_\_\_\_\_  
**Rue Ville Ontario Province Code postal**

Téléphone (domicile) : \_\_\_\_\_ Téléphone (cellulaire) : \_\_\_\_\_ Adresse courriel : \_\_\_\_\_

**Mode de communication privilégié pour recevoir l'avis d'approbation :**

Poste  Tél. (domicile)  Courriel

Numéro de membre du POSPH : \_\_\_\_\_ **OBLIGATOIRE**

Êtes-vous aussi un usager de Para Transpo?  Non  Oui N° d'identité de client de Para Transpo : \_\_\_\_\_

**2. Renseignements généraux et modalités**

Le rabais Communautaire est offert aux premiers bénéficiaires du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH). Les demandeurs qui ne sont pas les premiers bénéficiaires devraient communiquer avec les responsables du POSPH pour connaître leur admissibilité et obtenir une lettre. Un client ne peut détenir qu'une seule carte Presto qui offre le rabais Communautaire.

**Pour présenter une demande :**

Si vous avez déjà une carte Presto **enregistrée à votre nom**, vous pouvez présenter votre demande :

- A. **Par téléphone** : Assurez-vous d'avoir en main votre numéro de membre du POSPH et appelez au 613-741-4390 pour demander le rabais Communautaire. Les clients sourds ou malentendants peuvent utiliser le service de relais offert par leur fournisseur de service ou composer le 7-1-1 (ATS) pour communiquer avec OC Transpo.
- B. **Par courrier ou télécopieur** : Ce formulaire dûment rempli peut être envoyé par la poste à **OC Transpo : Programme de laissez-passer communautaire, 925, chemin Belfast, Ottawa (Ontario) K1G 0Z4**, ou par télécopieur au 613-842-3653.

S'il est approuvé, votre rabais Communautaire sera appliqué à distance sur votre carte Presto, et vous en serez avisé par votre mode de communication privilégié. **Prévoir jusqu'à 10 jours pour le traitement de votre demande** (en plus du délai de la poste si vous avez choisi l'option B).

Veuillez prendre note que vous pouvez également acheter une carte Presto par l'intermédiaire d'un fournisseur, d'une distributrice de billets ou en ligne et l'enregistrer **en votre nom** à l'adresse [www.prestocard.ca/fr-ca](http://www.prestocard.ca/fr-ca), puis suivre les options A ou B ci-dessus.

Autrement :

- C. **En personne** : Apportez les documents requis et le formulaire d'inscription au programme Presto dûment rempli dans l'un des **centres de service à la clientèle d'OC Transpo** pour acheter une carte Presto et le rabais sera appliqué directement OU vous pouvez acheter une carte Presto par l'intermédiaire d'un fournisseur, d'une distributrice de billets ou en ligne et l'enregistrer **en votre nom** à l'adresse [www.prestocard.ca/fr-ca](http://www.prestocard.ca/fr-ca), puis suivre les options A ou B ci-dessus.

Les documents suivants devront être présentés en personne pour recevoir le rabais Communautaire :

- a) **Formulaire de demande dûment rempli et preuve d'admissibilité** : Formulaire de demande dûment rempli et document valide du POSPH où figurent votre **NUMÉRO DE MEMBRE** et votre nom (p. ex. un talon de chèque). **Les photocopies sont acceptées**. Le document du POSPH ne doit pas remonter à plus de 90 jours.
- b) **Carte Presto enregistrée** : À l'achat d'une nouvelle carte Presto, des frais de 6 \$ (sujets à changement) s'appliqueront, et à certains endroits, un montant minimal d'achat est requis. Pour les demandes envoyées par la poste ou par télécopieur, vous devez fournir un numéro de carte Presto **enregistrée à votre nom** ci-dessus.
- c) **Pièce d'identité avec photo (en personne seulement)** : Pour les demandes en personne, une pièce d'identité avec photo valide (carte d'employé, carte de majorité, permis de conduire, passeport, carte de citoyenneté, etc.) ou un formulaire du répondant (offert à [octranspo.com](http://octranspo.com)) doit être fourni.

Le rabais Communautaire vous permettra d'acheter le laissez-passer communautaire mensuel ou un titre pour passage simple à prix réduit.

Il peut être utilisé sur l'ensemble du réseau d'autobus conventionnels d'OC Transpo et dans l'O-Train et il couvre les trajets réguliers de Para Transpo, à l'exception des déplacements dans les zones rurales.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec OC Transpo au numéro 613-741-4390 ou à l'adresse [accessibility@octranspo.com](mailto:accessibility@octranspo.com). Les clients sourds ou malentendants peuvent utiliser le service de relais offert par leur fournisseur de service ou composer le 7-1-1 (ATS) pour communiquer avec OC Transpo. Vous pouvez également consulter notre site Web à [www.octranspo.com](http://www.octranspo.com).

Les renseignements personnels figurant dans le présent formulaire sont recueillis par OC Transpo et seront conservés par le POSPH et la Direction générale des services sociaux et communautaires (DGSSC) en vue de l'administration du programme de rabais Communautaire. Ils seront utilisés pour vérifier votre statut au titre du POSPH avant l'émission de chaque rabais Communautaire. En outre, ils seront communiqués au bureau local du POSPH et à la DGSSC de la Ville d'Ottawa aux fins d'admissibilité et de suivi. Pour toute question concernant la collecte de renseignements, veuillez envoyer un courriel à [accessibilite@octranspo.com](mailto:accessibilite@octranspo.com) ou appeler OC Transpo au 613-741-4390.

**En consultation avec la DGSSC, OC Transpo se réserve le droit d'annuler une carte Presto lorsqu'il le juge nécessaire en fonction des exigences relatives à l'admissibilité. Un client ne peut détenir qu'une seule carte Presto qui offre le rabais Communautaire. Les cartes Presto qui offrent un rabais Communautaire ne sont pas transférables et ne peuvent être utilisées que par le demandeur figurant sur ce formulaire. Si une carte Presto qui offre le rabais Communautaire est perdue ou volée, il incombera au client d'annuler la carte et de demander une nouvelle carte enregistrée. Le formulaire doit être rempli et présenté tous les deux (2) ans.**

En cochant la case ci-dessous et en inscrivant ou signant mon nom, je confirme avoir lu et compris les modalités du rabais Communautaire susmentionné et à les respecter.

Modalités Lues et comprises Nom du client : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

**3. À l'usage d'OC Transpo aux endroits où la demande de rabais est présentée en personne**

Date d'émission : \_\_\_\_\_ Carte enregistrée?  OU Formulaire d'inscription rempli?

**NOUVELLE CARTE** :  **REMPLACEMENT** :  **RENOUVELLEMENT** :  Date d'exp. du tarif réduit : \_\_\_\_\_

Nom de l'employé : \_\_\_\_\_ Lieu : \_\_\_\_\_

Assurez-vous que tous les champs sont dûment remplis de façon lisible.